

BIENNALE DE L'UNAFORIS

QUEL AVENIR POUR LES MOBILITES ETUDIANTES ?

Résumé:

Cet article est une amorce de réflexion sur l'avenir des mobilités Erasmus, ses freins, ses atouts et la nécessité pour les instituts de formation en travail social de développer un programme d'échange, de mutualisation et de coopération.

Mots-clés : Erasmus, mobilité, partenariat, coopération, échange, interculturel, travail social.

LES MIGRATIONS ETUDIANTES

Les migrations étudiantes sont anciennes. Elles constituent un élément essentiel de l'éducation des jeunes. En 1987, l'émergence du programme Erasmus (European Community Action Schema for the Mobility of University Students) s'inscrit dans une volonté de démocratisation du voyage d'études à un moment où le dogme de la mobilité, la construction européenne et le marché commun se rejoignent pour valoriser au nom de l'ouverture culturelle et du rapprochement des peuples, la mobilité étudiante.

Chaque année, des milliers d'étudiants bénéficient du programme dans l'une des universités des 33 pays participants. Il s'agit d'un séjour d'études, allant d'un semestre à deux, qui permet aux étudiants européens de suivre des cours, d'effectuer des recherches ou bien un stage professionnel. Mais si de plus en plus d'étudiants européens de l'enseignement supérieur en bénéficient chaque année, le dispositif peine à se mettre en place dans les centres de formation des secteurs sanitaire et social. A l'heure actuelle, seuls quelques instituts de formation et recherche en travail social sont concernés. Chaque année, des étudiants en formation parviennent ainsi à partir à l'étranger, tandis que la présence d'étudiants européens dans les écoles françaises reste marginale.

MOBILITE ETUDIANTE ET TRAVAIL SOCIAL

Pourquoi alors cette timidité, d'où provient-elle ? Pourquoi un tel décalage en chiffres entre les mobilités sortantes et les mobilités entrantes ? Certes, la spécificité du système français de formation sanitaire et sociale français ne favorise pas forcément ni le départ, ni l'accueil des étudiants. Axé sur la professionnalisation et l'alternance, il demeure éloigné du modèle universitaire (répartition de l'année en semestres, études organisées en licence-master-doctorat, etc.), pour lequel Erasmus a été pensé. Cela suppose de trouver, pour chaque étudiant, un stage spécifique, des cours adaptés, donc de composer des parcours individualisés, ce qui n'est pas toujours simple à mettre en place. Ajouter à cela la lourdeur de la tâche administrative et le suivi de l'étudiant tout au long de son séjour, quand on sait que la grande majorité des centres concernés ne disposent pas de moyens suffisants pour assurer une telle responsabilité (manque de postes à temps plein consacrés à

la mobilité, rareté de services chargés des relations internationales etc.). Autre aspect qui ne favorise pas souvent la mobilité entrante : l'aspect linguistique, autrement dit la pratique de la langue française, langue secondaire, minoritaire en Europe par rapport à l'anglais. Il s'agit d'un frein rendant la communication très complexe, voire impossible dans certaines situations. Et puisqu'il s'agit d'un dispositif récent dans les centres et instituts de formation en travail social, le travail de partenariat avec les sites qualifiants (terrains de stage) devient indispensable. Aujourd'hui, trouver un stage professionnel pour les étudiants européens relève parfois d'un vrai parcours du combattant. Les possibilités sont réduites, l'encadrement des stagiaires sur le terrain nécessite beaucoup de moyens, de temps et la disponibilité des référents professionnels, autant d'éléments complexes nécessitant un vrai travail de fond.

Autre aspect à prendre en considération : l'application et la mise en place des ECTS (European Credit Transfert System) dans les instituts de formation en travail social. Il s'agit d'un chantier « neuf », complexe, en cours de réalisation qui se heurte à certaines difficultés en lien avec les systèmes de validation, d'évaluation et d'équivalence des unités d'enseignements, des modules de formation, des domaines de compétence etc.. De nos jours, très peu d'institutions ont réussi à « jouer le jeu Erasmus » et délèguent aux partenaires l'évaluation des actes de formation réalisés à l'étranger (c'est le cas de la Suisse). L'IMF (Institut Méditerranéen de Formation et recherche en travail social) travaille et essaie d'aller progressivement dans ce sens.

Quant à l'aspect économique, lui aussi influe et engendre assez souvent des inégalités de chance. Contrairement aux étudiants appartenant aux classes moyennes et supérieures bénéficiant de l'aide des parents, ceux issus de classes sociales populaires doivent faire face à un quotidien plus compliqué et à une gestion complexe d'une bourse Erasmus souvent insuffisante pour combler l'ensemble des frais. Dans ce sens, nous sommes en mesure de nous demander s'il y a vraiment une égalité de chance lorsqu'on parle de mobilités étudiantes. C'est un facteur essentiel qui peut freiner à tout moment les échanges. Aujourd'hui, la plupart des instituts de formation n'ont pas, par exemple, la possibilité qu'a l'université d'offrir un logement à tarif correct.

L'EXPERIENCE DE L'IMF

Autant de questions et d'interrogations nécessitant des pistes de réflexion et un vrai travail d'échange et de mutualisation. Malgré la complexité de la tâche, l'IMF (Institut Méditerranéen de Formation et recherche en travail social), en tant qu'institut de formation professionnelle en travail social, reste très attaché à ces programmes d'échange, de partenariat et de coopération. Il développe plusieurs pôles d'activités. Le domaine de formation se définit dans le cadre de politiques publiques et de recherche de cohésion sociale. L'appropriation et la construction d'une connaissance partagée supposent la confrontation des modalités d'enseignement et des expériences de formation. Dans ce sens, la mobilité Erasmus est un appui indispensable à cette démarche interactive.

Fort de son expérience en matière d'échange et d'ouverture sur l'international depuis sa création, l'IMF a toujours permis la mobilité de nombreux étudiants européens dans le cadre du programme Erasmus. Le concept d'échange est valorisé, pris dans une dimension très large, souvent en lien avec l'ouverture sur le monde afin de mieux comprendre les autres et échanger. Rappelons que dans la mobilité, il existe plusieurs niveaux d'échanges. Selon notre expérience à l'IMF, nos

échanges avec différentes universités européennes et bien d'autres institutions (Maghreb, Canada), visent à favoriser la découverte d'autres cultures, l'ouverture à des réalités différentes, l'apprentissage linguistique, la capacité de se décentrer, d'expérimenter l'immersion dans un autre contexte socioculturel, de développer d'autres compétences, de découvrir un autre système, un autre fonctionnement, d'autres pratiques professionnelles, mais aussi de créer des réseaux de professionnels avec une vision plus internationale et comparative.

On le constate ici, les échanges sont indéniablement liés à l'altérité. Les étudiants arrivants (entrants) viennent principalement d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique, de Suède et d'Autriche. Souvent, leurs témoignages indiquent que les échanges Erasmus amènent les étudiants à la décentration et à la vision de l'altérité. Les différentes problématiques rencontrées, étudiées sous des angles différents, permettent une décentration de l'individu, une prise de recul et un changement de point de vue qui favorisent l'analyse et facilitent la compréhension. Miriam M., étudiante allemande de la Fachhochschule de Frankfort a choisi de vivre une expérience à Marseille pour sa dernière année de formation en travail social (recherche, stage, cours). Elle affirme que : « C'est par la rencontre de l'autre que l'on pourra prendre conscience des différences dans tous les domaines de la vie sociale, politique, économique, culturelle mais aussi dans le domaine éducatif ».

Ainsi, l'IMF travaille et encourage les étudiants entrants d'aller dans le sens de la rencontre de l'autre et de la découverte grâce à l'accès au savoir, à l'information (suivi de cours, séminaires, etc.) et aux différents stages réalisés sur le terrain professionnel. C'est aussi le fait de promouvoir la comparaison internationale afin de mieux comprendre ce qu'il se passe ici et ailleurs (comparaison de système éducatif, de pratique, de fonctionnement). De cette rencontre avec l'autre, avec son institution, son histoire, sa culture, naît un indéniable enrichissement que l'on soit étudiant, enseignant, formateur, chercheur ou responsable. De même, essayer de comprendre l'autre, c'est faire preuve de tolérance. L'orientation et le choix du projet éducatif de l'IMF vont dans le même sens. D'où l'intérêt aujourd'hui pour cette institution d'accorder une place prépondérante à la coopération internationale.

Depuis quelques années, l'IMF ne cesse de développer des contacts et des échanges avec des écoles de travail social et des universités de l'étranger. C'est le cas avec la Haute Ecole de travail social de Liège, en Belgique, des universités de Grenade et Madrid, en Espagne, celles de Kiel et Frankfort, en Allemagne, ainsi que plusieurs universités du bassin méditerranéen et récemment avec le Canada. Il s'agit en particulier d'organiser des visites préparatoires, de mettre sur pied des séminaires annuels communs, de favoriser les échanges d'étudiants, de formateurs, d'enseignants, etc..

Quant à la structure chargée de gérer l'ensemble des échanges, elle est en plein développement. Le groupe de travail est composé de la direction générale de l'IMF, des responsables hiérarchiques des mobilités entrantes et sortantes, de formateurs référents, de secrétaires, et d'autres acteurs. Ils se réunissent généralement une fois par mois, chacun ayant des tâches spécifiques à assumer. A l'IMF, le nombre d'étudiants qui partent en Europe dans le cadre des échanges Erasmus est inférieur à celui des étudiants rentrants. La raison principale est liée au blocage linguistique. Il devient donc indispensable pour les étudiants désirant partir vivre une expérience à l'étranger, de développer des compétences linguistiques. La diversité linguistique demeure un des points forts d'un grand nombre d'étudiants venant de pays européens. Cependant,

le choix de départ vers différents pays francophones (Maroc, Algérie, Canada, etc.) est en forte progression ces dernières années.

LES FREINS ET LES BENEFICES DE LA MOBILITE

Comment alors développer la mobilité étudiante sans que l'atout ne se transforme en contrainte ?

Nous allons nous intéresser à quelques difficultés qui freinent, à notre sens, les échanges Erasmus.

- La première difficulté est d'ordre économique, déjà mentionnée plus haut. Les étudiants entrants (les sortants aussi) issus de classes populaires rencontrent régulièrement des obstacles, ce qui n'est pas le cas de leurs homologues appartenant à des classes moyennes et supérieures en raison de l'appui de leur famille. En Europe, le montant de la bourse Erasmus demeure faible par rapport au coût de la vie. Seuls ceux qui ont des ressources ou des relations dans le pays d'accueil partent. Il est intéressant de constater que cette contrainte économique a été signalée par l'Union Européenne. Le rapport de la Commission « Enquête sur la situation socio-économique des étudiants Erasmus » signale qu'il serait bon d'envisager d'autres formes de soutien indirect (réductions tarifaires sur les voyages, aide au logement, systèmes de prêt destinés à couvrir les coûts de la mobilité, etc.) qui viendraient s'ajouter à la bourse Erasmus pour en renforcer l'efficacité. Le facteur économique demeure déterminant, capable ou non d'offrir une chance de participer à la mobilité estudiantine.
- La deuxième difficulté est d'ordre institutionnel : aujourd'hui, il est encore compliqué de faire reconnaître comme équivalente la partie de la formation faite à l'étranger. Les exigences cumulées de l'école, de l'université de départ et de celle d'accueil sont parfois divergentes. Cela nécessite encore plus d'harmonie, plus de lisibilité au niveau européen et l'engagement de tous les acteurs, notamment entre certaines universités européennes et des instituts de formation en travail social.
- La troisième difficulté est d'ordre linguistique : nous insistons sur ce point car il est à constater qu'un grand nombre d'étudiants à l'échelon national ne pratiquent pas, ne parlent pas correctement une ou plusieurs langues étrangères. C'est un véritable obstacle qui empêche toute participation au dispositif Erasmus. Dans ce cas précis, la responsabilité est partagée, celle de l'étudiant de manifester l'envie d'apprendre d'autres langues et celle de l'institution académique (universités, écoles, etc.) qui devrait promouvoir l'apprentissage et la diversité linguistiques.
- La quatrième difficulté relève de la lourdeur, de la complexité de l'organisation administrative dans les pays d'accueil. Nous constatons que les étudiants sont un peu perdus, ne se retrouvent pas dans tel ou tel fonctionnement. C'est aussi le rapport à une mauvaise préparation du départ et du voyage de la majorité des étudiants. Il serait donc intéressant que les instituts et les universités d'origine travaillent davantage avec les étudiants sur leur propre projet. Mais comment inscrire le projet individuel de l'étudiant dans un ensemble complexe ?

- La cinquième difficulté est en lien avec le problème du logement. Une difficulté supplémentaire pour les étudiants Erasmus venant de l'étranger, quand on sait que la pénurie d'appartements et/ou de chambres, ainsi que leur coût, est une constante ces dernières années, et touche principalement beaucoup de grandes villes universitaires.

Les difficultés rencontrées par les entrants, comme pour les sortants sont innombrables, mais il existe indéniablement des avantages que nous avons identifiés ci-après.

- Les avantages sociaux-humains nous paraissent très importants. Nous avons mentionné que les échanges améliorent les représentations sociales et individuelles. Ils permettent d'acquérir des compétences sociales et humaines sans oublier des compétences linguistiques. Au niveau individuel, la personne peut échanger et comparer la situation de l'ailleurs à son propre contexte. Certaines expériences de stage vécues ici à Marseille par des étudiants entrants illustrent parfaitement ces points de vue. Espérons que ces compétences sociales et humaines (respect, tolérance, ouverture à la diversité culturelle entre autres) restent acquises et s'inscrivent dans la durée.
- Le réseau européen des écoles et universités est un exemple qui permet une meilleure connaissance de ce qui se fait dans d'autres pays. En ce qui concerne les échanges Erasmus, nous postulons qu'ils s'effectuent grâce aux réseaux des enseignants et des formateurs des deux institutions. Autant d'éléments positifs à développer par le biais de ce travail d'échange, de coopération et de partenariat.

QUEL AVENIR POUR LES MOBILITES ERASMUS ?

Il est évident que les étudiants mobiles représentent une faible proportion des étudiants européens. Or, la société civile et en particulier les acteurs économiques apprécient de plus en plus les compétences sociales et humaines acquises. Nous pouvons constater que l'étudiant(e) confronté(e) à une nouvelle réalité transitoire élabore des représentations sociales et humaines et rompt avec les idées stéréotypées sur l'ailleurs et l'étranger. C'est bien cette vision qui intéresse de très près l'IMF en tant qu'institut de formation. La participation de l'IMF à l'organisation du séminaire annuel euro-méditerranéen, en collaboration avec l'université de la Méditerranée à Marseille ainsi que la présence d'étudiants Erasmus et différents acteurs de l'étranger, est à notre sens, un bon exemple de compétences à développer. Outre la réflexion autour de certaines thématiques très actuelles (la migration, les relations interculturelles, etc.), ce séminaire permet aussi de réfléchir aux modes de communication lors des échanges internationaux et de développer une méthodologie pour le développement de compétences interculturelles. Certes, la plupart des témoignages des étudiants européens concordent à dire : effectuer une mobilité Erasmus est profitable à bien des égards, sur les plans personnel, académique, professionnel et social, mais n'oublions pas qu'il y a des difficultés à surmonter, une mutualisation des efforts et un travail de fond qui vise à inscrire ce dispositif dans la durée.

Il serait par exemple intéressant d'élaborer des dispositifs adaptés au service de la mobilité étudiante en lien avec les nombreuses évolutions qui sont venues impacter les organisations des formations du secteur social (le système des ECTS, les sites qualifiants, etc.). Comment donc adapter nos programmes, notre façon d'accompagner, afin de répondre au mieux aux attentes des étudiants qui viennent d'horizons divers avec des particularités culturelles et sociales assez importantes ? Comment s'inscrire en tant qu'institut de formation en travail social dans une démarche capable d'évoluer, tant au niveau pédagogique, interculturel que professionnel, afin d'assurer un meilleur accompagnement ? Enfin, quel regard pouvons-nous porter sur les enjeux, les perspectives d'avenir de la mobilité Erasmus (ici la mobilité entrante) afin d'entreprendre une meilleure coopération, un meilleur partenariat avec les différents acteurs concernés ?

Bibliographie :

- Ballatore M., « **Le programme Erasmus en France, en Italie et en Angleterre. Sélections des étudiants et compétences migratoires** », *Cahiers de la recherche sur l'éducation des savoirs*, n°5, octobre 2006, pp. 215-237.
- Ballatore M., « **L'expérience de mobilité des étudiants Erasmus. Les usages inégalitaires d'un programme d'échange. Une comparaison Angleterre/France/Italie** », thèse de doctorat en sociologie, université Aix-Marseille 1 et dell'Università degli studi di Torino (Italie).
- Calderon, C. 2000. **Formation aux échanges. Pratiques d'échanges**. In Groux, D. & Tutiaux-Guillon N. (Eds). Les échanges internationaux et la comparaison en éducation. Pratiques et enjeux. Paris : L'Harmattan.
- Eckmann, M., Bolzman, C. 2001-2002. **Quelle place pour l'interculturel dans la formation des travailleurs sociaux ?** In *Ecartis d'identité*. Grenoble : n.98.37-41.
- Fabre J., Tomasini M., 2006 : **Les étudiants étrangers en France et français à l'étranger**, in *Données sociales- La société française*.
- Kohler-Bally, P. 2001. **Mobilité et plurilinguisme**. Fribourg : Editions universitaires Fribourg.
- Karady V., : « **La migration internationale d'étudiants en Europe, 1890-1940** », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°145, décembre 2002, pp.47-60.
- Lahire B., *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », Paris, 2004.